



L'accès à MusicMe est restreint par l'abonnement de notre réseau à la plateforme.

Pour cette année en cours, celui-ci est limité à **60 connexions (personnes) par jour**.

Si vous rencontrez un message d'interdiction d'accès, vous pouvez [nous en faire part via mail](#) pour la collecte statistique des blocages, et devrez ensuite **attendre le jour suivant pour pouvoir bénéficier du service**.